

EVANGILE ET TRADITIONS CHEZ PAUL

Lecture de Romains 6,1-14

Par Elian CUVILLIER
Professeur de Nouveau Testament
à l'Institut Protestant de Théologie,
Faculté de Montpellier

Les pages qui vont suivre n'ont pas la prétention de proposer une exégèse systématique et approfondie de Rm 6,1-14. Il s'agit plus modestement, à partir d'un texte significatif en la matière, de nous interroger sur la façon dont Paul utilise les traditions qui le précèdent pour transmettre son Evangile¹. Loin d'être secondaire, cette question de l'articulation entre Evangile et traditions, constitue, nous semble-t-il, un enjeu fondamental pour la compréhension de la théologie paulinienne. Sur un tout autre plan, une telle démarche pourrait également fournir les prolégomènes d'une réflexion sur la compréhension et la transmission de l'Evangile au cœur même de notre modernité.

¹ Nous indiquons, à la fin de l'article, quelques références bibliographiques indispensables qui permettront au lecteur d'approfondir, de préciser voire de falsifier les options défendues dans ces pages. Pour éviter toute ambiguïté dans la compréhension de notre texte, il convient de signaler que nous distinguons les épîtres « authentiques » (Rm, I et II Co, Gal, Phl, I Th, Phlm) des épîtres « deutéro-pauliniennes » (Ep, Col, II Th) ou post-pauliniennes (I et II Tm, Ti). Il va de soi que cette classification ne constitue pas un jugement de valeur sur la qualité ou le caractère normatif des épîtres non « authentiques » : il ne s'agit pas de juger des pratiques du premier siècle (celle en particulier de la pseudépigraphie) à l'aune de notre pratique moderne qui est celle de la propriété littéraire. A ce sujet, cf. D.G. Meade, *Pseudonymity and Canon*, Tübingen : Mohr, 1986.

I. ANALYSE LITTÉRAIRE

1. Délimitation et contexte étroit

Le découpage de la péricope ne soulève pas de problèmes particuliers :

— En amont, Rm 5,20-21 qui clôt l'argumentation sur Adam et Christ insiste fortement sur l'opposition péché/grâce : *Là où le péché a proliféré, la grâce a surabondé*. Cette opposition conduit l'Apôtre à formuler lui-même une objection éventuelle que l'on pourrait avancer face à son argumentation : *Faut-il demeurer dans le péché afin que la grâce abonde ?* (objection auparavant déjà formulée en d'autres termes, cf. Rm 3,5-8).

— En aval, l'argumentation spécifique des vv.1-14 se termine par un retour explicite sur le thème de la grâce qui fait inclusion avec le début du passage (cf. v.1 et v.14), mais également avec une mention de la loi qui établit un lien avec 5,20-21 (l'opposition péché/grâce est liée à l'opposition loi/grâce, puisque *la loi, elle, est intervenue pour que prolifère la faute*, cf. Rm 5,20). Le v.15 répond ensuite à une autre objection que l'on pourrait avancer contre l'argumentation paulinienne des vv.1-14, objection qui réunit à nouveau (cf. 5,20-21 et 6,14) les trois termes : *Allons-nous pécher parce que nous ne sommes plus sous la loi mais sous la grâce ?*

2. Place du morceau dans l'ensemble de l'épître

Il est fondamental, pour la compréhension du passage, de le situer dans l'ensemble de l'argumentation de Rm 1 à 11. Les études rhétoriques récentes nous ont en effet rendu attentif à l'importance de la logique argumentative de l'ensemble d'une épître pour la compréhension d'un passage particulier². Nous proposons ici une lecture de Rm 1 à 11 selon une hypothèse qui considère cette première partie de l'épître comme relevant du genre judiciaire³ :

² Sur les perspectives nouvelles qu'offre la lecture rhétorique, on consultera avec profit le *Cahier Biblique de Foi et Vie* 24, 84 (1985), « Paul, un travail d'écriture » ; en particulier les contributions de B. Standaert, « La rhétorique antique et l'épître aux Galates », C. Salles, « Le genre littéraire de la lettre dans l'Antiquité », F. Vouga, « Recherches récentes sur le paulinisme ». Le travail le plus systématique en la matière reste encore celui sur l'épître aux Galates de H.D. Betz, *Galatians. A Commentary on Paul's Letter to the Churches in Galatia*, (Hermeneia), Philadelphia : Fortress Press, 1979.

³ Aristote, le maître en matière de rhétorique antique, définit ainsi trois genres

I. *Prescript épistolaire* 1,1-7

II. *Exorde* 1,8-17

III. *Narratio* (exposé des faits) 1,18-3,20 :

a) généralité anthropologique: sous les traits de l'idolâtrie, l'homme se sert de sa connaissance contre Dieu (1,18-32)

b) récusation du statut d'exception d'Israël (2,1-38)

c) nul ne sera justifié devant Dieu par la Loi car cette dernière ne sert qu'à la connaissance du péché (3,1-20)

IV. *Thèse* 3,21-31 : incompatibilité de l'existence par les œuvres de la Loi et de la foi en Jésus-Christ.

V. *Probatio* (argumentation et réfutation) 4,1-11,36

a) confirmation scripturaire de la thèse de 3,21 (4,1-25)

b) la vérité de l'Évangile mise à l'épreuve de la compréhension de soi de l'apôtre (5,1-11)

c) mise à l'épreuve de la thèse à propos de la christologie cosmique (5,12-21) : la collusion péché-loi (Rm 5,20-21, cf. 3,20) établie par Paul nécessite la réfutation d'une série d'objections :

α) **faut-il demeurer dans le péché ? (6,1-14)**

β) pécherons-nous donc ? (6,15-7,6)

γ) la loi serait-elle péché ? (7,7-25)

d) Reformulation positive de l'évangile paulinien (Rm 8)

e) Dernière question suscitée par l'Évangile paulinien : le salut d'Israël (Rm 9-11)⁴

Il apparaît ainsi que notre passage doit être lu comme un élément d'une argumentation en mouvement qui s'enracine dans la thèse de 3,21-23. Plus précisément, 6,1-14 est en continuité directe avec 5,12-21 puisqu'il s'agit de réfuter une objection éventuelle suscitée par ce passage : Paul va expliquer pourquoi le chrétien justifié ne peut plus vivre sous le règne du péché (cf. 5,20-21). Dans notre passage, on dénombre pas moins de dix emplois du terme *ἀμαρτία*, un nombre remarquable d'expressions qui tournent autour du thème de la mort — *morts au péché ; baptisés dans la mort de Jésus-Christ ; ensevelis par*

de discours : le genre délibératif, orienté vers le futur et dont le but est d'exhorter ; le genre épictique orienté sur le présent et dont le but est d'émouvoir ; le genre judiciaire, orienté vers le passé et dont le but est de convaincre ; cf. *Rhétorique I*, 1358a 37- 1358b 20.

⁴ Nous reprenons l'essentiel de cette structure à un travail non publié de F.Vouga sur l'Épître aux Romains.

le Baptême en sa mort ; assimilés à sa mort ; crucifié avec lui ; détruire le corps du péché ; celui qui est mort est libéré du péché ; Christ mort au péché une fois pour toutes ; nous sommes morts au péché ; corps mortels —, et autour du thème de la vie — *vivre dans le péché ; Christ ressuscité des morts ; mener une vie nouvelle ; assimilés à sa résurrection ; nous vivons avec Christ ; Christ ressuscité des morts ; Christ vivant pour Dieu ; les chrétiens vivants pour Dieu en Jésus Christ ; être comme des vivants revenus d'entre les morts* —. La question est donc bien pour Paul celle de la vie chrétienne en relation avec la problématique de la Seigneurie du péché (le péché est compris par Paul comme puissance et non pas d'abord dans une dimension morale)⁵. En fait la réponse paulinienne à l'objection est donnée en substance au v. 14 (*Nous ne sommes plus sous la loi* — i.e. sous le règne de péché— *mais sous la grâce*) et l'argumentation des vv. 2-13 utilise les traditions communes à Paul et à ses auditeurs pour la fonder.

3. Structure du passage

Il est possible de rendre compte de la structure du passage de la façon suivante :

v. 1: **objection possible à l'Évangile paulinien**

v. 2 : **réfutation**

v. 3-13: **argumentation**

- v. 3-5 : par la théologie baptismale commune aux églises

- v. 6-13 : développement paulinien à partir de ce thème

baptismal

v. 14 : **thèse conclusive**⁶

⁵ Est-il besoin de le préciser : la thématique du pardon des péchés est quasiment absente chez Paul ; ainsi pour l'épître aux Romains, sur près de 50 emplois du terme ἀμαρτία, il est une seule fois question de pardon (Rm 4,7-8), et encore Paul cite-t-il un passage de l'A.T ! Signalons encore, dans les deutéro-pauliniennes, Ep 1,7 et Col 1,14.

⁶ Autre proposition chez U. Wilckens, *Der Brief an die Römer*, vol II, (EKK 6), Zürich, 1980, p. 7 : v.1 objection ; v. 2 : réfutation ; vv. 3-10 : argumentation (les vv. 5-7 et 8-10 constituent deux développements parallèles de cette argumentation) ; vv. 11-14 : exhortation.

4. Les traditions utilisées par Paul⁷

La formule $\mu\eta\ \gamma\acute{\epsilon}\nu\omicron\upsilon\tau\omicron$ indique clairement que Paul fait allusion à quelque chose qui est connu de ses auditeurs (cf. Rm 7,1), un donné commun à l'Apôtre et à ses auditeurs. Il s'agit ici d'une tradition baptismale :

- L'expression $\acute{\epsilon}\beta\alpha\pi\tau\iota\sigma\theta\eta\mu\epsilon\nu\ \epsilon\iota\varsigma\ \chi\rho\iota\sigma\tau\acute{\omicron}\nu\ \iota\eta\sigma\omicron\upsilon\nu$ est sans doute une abréviation de la formule traditionnelle « baptême au nom de Jésus-Christ » ; cette dernière expression signifiait dans les traditions du christianisme primitif, qu'une personne baptisée se trouvait sous la protection et la seigneurie du Christ.

- L'idée d'un baptême $\epsilon\iota\varsigma\ \tau\acute{\omicron}\nu\ \theta\acute{\alpha}\nu\alpha\tau\omicron\nu$ du Christ est également traditionnel. Le thème est implicitement contenu dans une tradition comme celle de Mc 10,38.

- Le lien entre baptême et péché s'enracine dans le mouvement de Jean Baptiste qui prêchait un baptême de repentance en vue du pardon des péchés (cf. Mc 1,4 ; cf. aussi Lc 24,47 ; Ac 2,38 ; 22,16) : dans ce cadre, le baptême manifestait pour le chrétien le pardon des péchés. Cette connection traditionnelle explique sans doute que Paul ait utilisé ici une tradition baptismale dans un passage où la question du péché est pour lui déterminante. En Rm 6 il apporte cependant une nouvelle compréhension de cette connection : en tant qu'il est baptême au nom du crucifié, le baptême est non pas d'abord pardon mais libération du péché compris comme puissance asservissante.

- Le baptême était aussi conçu comme une rupture avec sa vie passée marquée par le péché (cf. idée de repentance du baptême de Jean, Mt 3,2, 8 ; Mc 1,4 ; Lc 3,3, 8 ; Ac 13,24 ; 19,4 ; repris par l'Eglise primitive, Ac 2,38) et le commencement d'une vie nouvelle (pour le Baptiste, le baptême était lié à une rigoureuse obéissance à la loi, cf. Jos Ant 18,5.2).

- En contrepoint de ce qui précède, on notera quand même que, dans les cultes initiatiques païens, les initiés prennent part au destin de la divinité à laquelle s'adresse leur culte et que, par une mort et une résurrection effectuées rituellement, ils sont sauvés de leur propre destin mortel. Le baptême représentait-il alors, dans les communautés pauliniennes « le transfert, déjà effectué, dans une vie nouvelle et

⁷ Ce paragraphe s'inspire du travail de A.J.M. Wedderburn, *Baptism and Resurrection*, Tübingen, 1987, pp. 37-69 ; l'ensemble de l'ouvrage vise à démontrer l'arrière-plan judéo-chrétien des traditions baptismales contre l'hypothèse d'un enracinement dans les cultes à mystère.

surnaturelle, en vertu de la résurrection du Christ » ?⁸ Question controversée s'il en est, à laquelle nous ne nous hasarderons pas à répondre dans le cadre de cet article⁹. Qu'il nous soit permis de faire simplement les remarques suivantes :

1. Les tendances décelables à Corinthe laissent penser que l'existence d'une telle compréhension du baptême dans la communauté chrétienne au temps de l'Apôtre n'était, *a priori*, pas invraisemblable.

2. En ce qui concerne Rm 6,4, il fait sans doute écho, comme Gal 3,27, à des expressions traditionnelles appartenant à la foi commune des églises primitives. Il est possible que ces traditions aient ressemblées, au moins formellement, à des traditions utilisées dans les cultes à mystères.

3. Cependant, outre que l'arrière-plan judéo-chrétien est fondamental et primordial dans cette tradition baptismale, on conviendra que la perspective de Paul est foncièrement différente de celle des cultes à mystères.

- En conclusion, il semble bien que Paul argumente ici à partir de la théologie baptismale telle qu'il la trouve dans les communautés chrétiennes hellénistiques qu'il a fréquenté, communautés dont les racines, en la matière, sont avant tout juives (baptême comme pardon des péchés et commencement d'une vie nouvelle) sans que puisse être totalement rejetée l'hypothèse d'une influence des religions à mystères (baptême comme participation dès maintenant effective et totale à la résurrection du Christ).

Nous allons tenter de voir comment Paul gère ces données traditionnelles.

5. Suivi argumentatif

Verset 1

La question est motivé par une objection que certains pourraient déduire de ce qui précède (5,1-21), alternative déjà évoquée en 3,8 où les chrétiens sont accusés de laxisme éthique par des *calomniateurs* (calomniateurs auxquels pourtant Paul laisse la parole deux fois : c'est dire l'importance de réfuter de telles objections dont l'ancien pharisien devait percevoir toute la valeur aux yeux d'adversaires juifs du

⁸ G. Bornkamm, *Paul, Apôtre de Jésus-Christ*, Genève : Labor et Fides, 1971, p. 263.

⁹ Cf. outre Wedderburn, *op.cit.*, les indications bibliographiques en fin d'article.

christianisme naissant). Ici l'objection que l'on peut avancer contre l'évangile paulinien s'enracine dans les propos subversifs de 5,20-21 : puisque, *lorsque la faute prolifère, la grâce prolifère encore plus*, les chrétiens n'auraient-ils pas tendance à demeurer dans le péché ?

Verset 2

Paul répond par une contre question rhétorique : *Puisque nous sommes morts au péché, comment vivre encore dans le péché ?* La seconde partie de la question découlant logiquement de la première, il s'agit de fonder celle-ci : sur quoi peut-on s'appuyer pour dire que les chrétiens sont morts au péché ? Paul fait alors appel à une tradition qu'il a en commun avec ses auditeurs et qui est à même de lui permettre de fonder son affirmation, la tradition baptismale.

Versets 3-5

μη γένοιτο : Paul nous l'avons dit, fait allusion à un donné connu des communauté auxquelles il s'adresse (cf. I Co 15 : « Je vous rappelle » et surtout Rm 7,1). Cette question doit rappeler aux chrétiens de Rome ce qu'ils savent déjà du baptême :

- v. 3 : C'est dans la mort de Jésus-Christ qu'ils ont été baptisés. Ce point d'accord entre Paul et ses auditeurs est immédiatement explicité et complété au verset suivant.

- v. 4 : « être baptisé en sa mort » c'est être enseveli avec lui. Mais cet ensevelissement est aussi à comprendre implicitement comme baptême en sa résurrection, c'est à dire possibilité de marcher en nouveauté de vie : de telle manière que morts au péché, non seulement nous ne pouvons plus vivre en lui (conséquence développée de manière négative, cf. v. 2), mais surtout nous marchons désormais en nouveauté de vie (conséquence développée de manière positive maintenant). Paul continué d'exploiter un donné traditionnel (baptisés dans la mort et dans la résurrection du Christ), ce que confirme le verset suivant.

- Paul au v. 3 n'avait en effet fait appel qu'au premier membre de la tradition baptismale (le baptême comme communion à la mort du Christ). Il avait pourtant implicitement introduit le second membre dans son développement du v.4 par son allusion à la résurrection du Christ. Il le confirme maintenant par le v. 5 qui est sans doute une expression baptismale traditionnelle : *Car si nous sommes devenus d'une même nature en conformité à sa mort, nous le serons à sa résurrection* (on notera ici la tension entre l'état actuel – *nous sommes devenus* – et l'état futur – *nous serons* –).

A ce stade de notre lecture, deux parenthèses s'imposent :

1. Notons que Paul exprimera un peu plus loin, et en dehors de toute référence au baptême, une opposition similaire à celle contenue dans la double expression *mort au péché* et *nouveauté de vie*. Cf. Rm 7,1 : « mort à ce qui nous tenait captif, affranchis de la Loi, nous servons en nouveauté d'esprit. » C'est bien la même idée avec des termes similaires : mourir (*au péché* ou à *ce qui tient captif*), servir (*le péché* en 6,6 ; *en nouveauté d'esprit* en 7,6).

2. La tradition baptismale que Paul utilise se retrouve en grande partie en Col 2,12 :

Ensevelis avec lui dans le baptême, avec lui encore vous avez été ressuscités puisque vous avez cru en la force de Dieu qui l'a ressuscité des morts.

En Rm 6,5, Paul insiste sur la dimension future. Col 2,12 reprend Rm mais la perspective est différente : le baptisé est uni au Christ et il participe dès maintenant à la résurrection. Rm 6,3-5 met l'accent non pas sur la dimension actuelle de la résurrection mais sur la dimension pratique de cette communion à la résurrection du Christ : marcher en nouveauté de vie. D'une certaine manière, Paul en Rm 6,4 brise la logique de l'argumentation traditionnelle ; on attendrait en effet : « Nous avons donc été ensevelis avec lui par le Baptême en sa mort, afin que comme le Christ a été ressuscité des mort par la gloire du Père, nous aussi nous participions à sa résurrection. » Cela viendra au verset suivant, mais au futur : « si nous sommes devenus d'une même nature, en conformité à sa mort, *nous le serons* en conformité à sa résurrection. » Au v. 4, la dimension actuelle de la résurrection du Christ pour le chrétien est exprimée en terme de *vie nouvelle dans ce monde*, mais l'emploi du terme περιπατεῖν se rapporte explicitement au comportement éthique. La résurrection en tant que participation du chrétien au monde à venir est annoncée comme un événement futur (cf. v. 5). La perspective est différente dans l'épître aux Colossiens où il y a, à proprement parler, une eschatologie réalisée, perspective totalement absente chez Paul.

Si nous revenons à notre texte, nous constatons que Paul va maintenant compléter son argumentation en reprenant chacun des deux aspects de la tradition baptismale : la mort avec le Christ (6-7) et la résurrection avec lui (8-10) comme garanties de notre mort au péché et de notre vie nouvelle pour Dieu en Christ (11-13). Dans ces versets, il poursuit sa relecture théologique de la tradition baptismale à partir de ses préoccupations spécifiques.

Verset 6

Paul utilise une expression qui lui est spécifique et que l'on trouve ailleurs en Ga 2,19 en dehors de tout contexte baptismal : être baptisé en J.C, c'est être crucifié avec lui (συνεσταυρώθη). Certes c'est une autre manière de parler du *baptême en sa mort*. Cela va pourtant beaucoup plus loin dans la bouche de Paul. Lorsque l'Apôtre parle en effet du Christ comme du crucifié, c'est le cœur de sa réflexion théologique qui est en jeu : Christ crucifié c'est le scandale fondateur du christianisme. Confesser le Christ c'est en effet pour Paul confesser Seigneur celui qui est mort à cause de la Loi, maudit par la Loi, parce que transgresseur de la Loi (3,13). Le confesser comme Seigneur, c'est dire que Dieu s'est fait solidaire de ce maudit et de ce transgresseur de la loi en le ressuscitant. En conséquence de quoi, la Loi est disqualifiée, elle qui a crucifié le Fils de Dieu ; la croix manifeste ainsi la collusion de la loi et du péché. Du coup, être crucifié avec le Christ, c'est être libéré de la Loi et du péché. « Par la mort du Christ notre existence sous le péché et la Loi, notre vieil homme, a été crucifié échappant aux puissances de destruction et de mort. Par la mort, en sa mort en laquelle s'est manifestée la justice de Dieu, nous avons été libérés du péché et de la mort une fois pour toutes. »¹⁰ La connection baptême-péché et la thématique du baptême dans la mort du Christ sont ici reprises par Paul de la tradition et sont recadrées (au moyen de l'expression *être crucifié avec*) pour véhiculer l'Évangile paulinien. Il s'agit de dire ici le changement de seigneurie : nous ne sommes plus esclave du péché compris non comme notion morale mais comme puissance asservissante.

Verset 7

Paul tire la conclusion de ce qu'il a dit au verset précédent : celui qui est mort (i.e. ici : crucifié avec le Christ dans son vieil homme), est justifié du péché, c'est à dire libéré de cette seigneurie qui mène à la mort, une seigneurie que la loi rend manifeste. L'expression *justifiée du péché* (δεδικαίωται ἀπὸ τῆς ἀμαρτίας), si elle n'est pas aussi surprenante qu'il peut paraître au premier abord (on peut y voir l'allusion à un principe connu de la littérature rabbinique selon lequel la mort libérait de toute dette¹¹), revêt cependant ici un sens spécifique

¹⁰ F.Vouga, *Ce Dieu qui m'a trouvé. Vingt lettres inédites sur l'épître de Paul aux Romains*, Aubonne 1990, p. 55.

¹¹ Cf. le matériel rassemblé chez H. Strack-P.Billerbeck, *Kommentar zum NT aus Talmud und Midrasch* Bd III, München, 1969 (5^e ed), p. 232.

à Paul, lié au contexte théologique de l'Épître : au delà de la similarité de langage avec la littérature rabbinique, Paul s'intéresse ici, non pas de la condition humaine en général, mais bien au *mourir en Christ* du chrétien qui le justifie par une décision souveraine de Dieu.

Verset 8

Paul revient ensuite une nouvelle fois sur la tradition baptismale avec son balancement symétrique (mort et vie avec le Christ) : si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivons avec lui. On notera pourtant une nouvelle fois ici la dimension résolument future de la résurrection (comme au v. 5). Ce retour lui permet de continuer son argumentation dans les vv. 9-11.

Versets 9-11

Christ ressuscité, la mort ne règne plus ; Christ est mort au péché une fois pour toutes, il vit pour Dieu. La conclusion alors est inévitable : si, comme le rappelle la tradition baptismale nous sommes unis à sa mort et à sa résurrection (cf. vv. 5 et 8), nous sommes morts au péché et vivant pour Dieu en Jésus-Christ ! Cette fois, pourtant, le chrétien est un vivant dans le présent. On découvre ainsi chez Paul une constante tension qui travers l'ensemble du passage : le chrétien marche *dès maintenant* dans une vie nouvelle et il *sera* ressuscité avec le Christ. A cette tension s'en ajoute une autre exprimée dans les versets suivants : le chrétien est *dès maintenant* libéré du péché (v. 7), mais il est invité sur le mode impératif à ne plus se soumettre au péché (12-13) qui ne *régnera plus* sur lui !

Versets 12-13

La logique qui fonde ces deux versets est celle, fréquente chez Paul, du *devenez donc ce que vous êtes*, c'est à dire des gens qui ne sont plus soumis à la seigneurie du péché ! La tension dialectique est ici à son comble et manifeste la lucidité théologique et pastorale de Paul :

- Dégagé de la seigneurie du péché, le chrétien l'est, non pas par son baptême mais par le Christ qui, à la croix, a crucifié le vieil homme (ce que le baptême symbolise).

- Mais libéré de la seigneurie du péché, le chrétien n'est pas transposé dans une sphère extra-mondaine qui en ferait un pur esprit : cette libération (justification) du péché est une réalité à vivre dans des corps mortels, c'est à dire encore marqués par les conséquences du

péché. La vie chrétienne est encore dans une tension entre un déjà là (libération de la seigneurie du péché) et un pas encore (ressuscité auprès de Dieu), cette tension se vit dans la dynamique du *devenir ce que l'on est*.

Verset 14

Le verset conclut en faisant une nouvelle fois ressortir la tension : sur nous le péché ne *régnera* plus car nous ne *sommes* plus sous la Loi (la seigneurie du péché) mais sous la grâce.

II. SYNTHÈSE THÉOLOGIQUE

Notre passage visait à falsifier une objection possible contre l'évangile paulinien : puisque là où le péché abonde, la grâce surabonde (5,20), faut-il demeurer dans le péché (6,1) ? La réponse est la suivante : vous n'êtes plus sous l'emprise du péché puisque vous n'êtes plus sous l'emprise de la Loi. Ce fondement de la théologie paulinienne utilise ici l'image traditionnelle du baptême sur laquelle il opère un certain nombre de recadrages :

- L'idée d'un baptême εἰς τὸν θάνατον du Christ devient plus spécifiquement l'idée d'une crucifixion avec le Christ (συνεσταυρώθη). Cette insistance de Paul sur la mort du Christ a une double signification : d'une part elle fonde le baptême dans un événement historique unique (différent du rite d'initiation qui se fonde sur le mythe), d'autre part elle concentre la foi chrétienne sur ce qui en est, pour Paul, le fondement : le Christ crucifié.

- La connection Baptême/péché est développée non pas à partir du thème du pardon mais de la justification/libération du péché. De fait, le péché n'est pas compris ici sous son aspect moral mais comme une puissance asservissante.

- Enfin, la perspective de Paul est foncièrement différente de celle qui est décelable dans les religions à mystère et que certaines communautés contemporaines de Paul partageaient peut-être : le Baptême y était compris comme un rite initiatique par lequel le baptisé est uni au Sauveur et sauvés de son destin mortel. Chez Paul dialectique est maintenue entre un *déjà là* marqué par la réalité de la « justification du péché » et un *pas encore* marqué par la dimension future de la résurrection : cette tension est vécue dans une existence eschatologique

où le chrétien est appelé à devenir ce qu'il est déjà en Christ (il n'est plus esclave du péché *donc* il ne doit plus être à son service !).

L'enquête qui précède est partielle et, à certains égards, partielle. Il conviendrait d'opérer cette démarche sur l'ensemble du corpus paulinien en examinant en particulier les textes où Paul fait appel à d'autres traditions¹². L'exemple que nous avons choisi nous permet cependant de poser un certain nombre d'hypothèses sur le rapport de Paul à ses traditions, hypothèses qui nécessiteraient des confirmations et des précisions ultérieures :

- Paul s'empare des langages théologiques par lesquels le christianisme de son époque dit la foi au Christ. Ces langages sont pour lui des représentations qui tentent de comprendre et de dire l'expérience de la foi. Tentatives légitimes mais ambivalentes (voir, pour la question du baptême, les influences possibles des religions à mystère).

- Paul, outre qu'il partage avec ses auditeurs des traditions communes qu'il ne rejette pas, est conscient, d'une part de l'effet libérateur et thérapeutique du langage traditionnel qui permet de structurer la foi des communautés chrétiennes ; d'autre part du fait que cela offre avec ses auditeurs un terrain d'entente. Il choisit alors d'utiliser ce donné et de le recadrer à partir de sa propre perspective théologique.

- Paul ne soumet cependant pas son Evangile aux traditions ; il les utilise, et éventuellement les transforme, dans la mesure où elles lui permettent de véhiculer cet Evangile. Ailleurs (cf. Galates 2,19), il exprimera une même idée en dehors de toute référence baptismale de telle manière qu'on peut dire que c'est le Baptême qui est au service de l'Evangile et non le contraire !

¹² Une telle enquête devrait alors tenir compte non seulement des traditions religieuses mais également des traditions culturelles, sociales ou politiques. De même faudrait-il s'intéresser, non seulement aux traditions que Paul utilise consciemment, mais aussi à celles dont il est tributaire malgré lui. Enfin il conviendrait également de distinguer entre les traditions qu'il problématise volontairement et celles qui sont subvertis, presque malgré lui, par la logique même de son Evangile (cf. en particulier la question de l'esclavage et celle des femmes où l'Evangile paulinien fonctionne comme principe critique d'une pratique sociale par ailleurs assez conservatrice de l'Apôtre).

III. OUVERTURE

En terminant, nous aimerions proposer deux pistes complémentaires pour une actualisation possible de cette lecture de Paul :

— Tout d'abord au niveau de l'herméneutique biblique elle-même, il apparaît justifié d'essayer de distinguer, dans les textes de Paul, ce qui relève des traditions dont il est consciemment ou non tributaire, et ce qui relève de son Evangile. Ce dernier opère souvent comme recadrage et interprétation critique de traditions, parfois théologiquement profilées (cf. les traditions baptismales ou les traditions eucharistiques), parfois socialement figées (cf. la question des femmes ou de la soumission à l'Etat). L'actualisation du texte biblique ne consiste pas alors à plaquer des mots, des concepts ou des traditions, d'une situation donnée sur une autre qui lui est culturellement socialement et religieusement totalement différente ; il s'agit plutôt de discerner comment, dans les textes de Paul, l'Evangile du Dieu crucifié opère ou n'opère pas un recadrage du discours culturel ou théologique préformé. Il s'agit ensuite de nous interroger sur le fait de savoir comment l'Evangile du Dieu crucifié opère ou n'opère pas comme principe critique de nos propres discours culturels ou théologiques.

— D'un autre côté il est remarquable de constater que Paul ne renie pas les traditions qui le précèdent mais au contraire qu'il s'en empare pour les mettre au service de l'Evangile. On pourrait presque parler ici d'inculturation de l'Evangile paulinien dans la tradition chrétienne primitive. Il y a là sans doute, de point de vue de la pastorale mais aussi de la catéchèse de la prédication et de l'évangélisation, pas mal de pistes à approfondir. Qu'il suffise pourtant de rester conscient de ce que toujours nous nous trouverons sur une crête : tiraillés entre le versant de l'exclusion radicale des traditions au nom d'un Evangile pur et dur, et le versant d'une soumission de l'Evangile aux traditions humaines. Or en ce domaine, le témoignage de Paul constitue un paradigme pour une tentative, toujours à refaire et à actualiser, de dire l'Evangile dans un contexte donné.

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

— Sur Rm 6,1-14, nous indiquons simplement trois commentaires qui permettront à chacun de trouver les pistes nécessaires pour une étude plus approfondis de ce passage :

F.J. Leenhardt, *L'Épître de Saint Paul aux Romains* (CNT VI), Genève : Labor et Fides, 1981 ; cf. pp. 88-98.

C.E.B. Cranfield, *A Critical and Exegetical Commentary on the Epistle to the Romans* vol II, (ICC), Edinburgh : T&T Clark, 1980 ; cf. pp. 296-320.

U. Wilckens, *Der Brief an die Römer* vol II, (EKK 6) Zürich, 1980 ; cf. pp. 5-62.

- Sur la question précise de l'articulation Evangile-traditions, signalons un travail remarquable concernant les représentations sur l'après-mort chez Paul. On peut lire cette enquête dans un ouvrage écrit conjointement par A. Gounelle et F. Vouga, *Après la mort qu'y-a-t-il ?* Paris : Cerf, 1990. Dans la seconde partie de l'ouvrage (pp. 123-173), F. Vouga montre comment le langage de Paul sur l'après-mort évolue avec le temps et selon les auditeurs auxquels il s'adresse, mais comment demeure et se profile toujours plus précisément le principe décisif qui conduit la réflexion de l'Apôtre, le *sola gratia*.